

**Décisions et Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**  
**du 29 juin 2022**

- **Maquette du DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » (INSPE) :**

La commission donne un avis favorable à la maquette de ce DIU.

- **Maquette de la CPES Licence Sciences et sociétés (UFR des Sciences) :**

La commission donne un avis favorable à la maquette de cette formation.

- **Maquettes de la L2 Sciences pour la santé parcours Sciences du soins (UFR Santé) :**

La commission donne un avis favorable aux maquettes de cette formation.

- **Maquettes des formations de santé pour la période d'accréditation 2022-2027 :**

La Commission donne un avis favorable pour ces maquettes de formations pour la période d'accréditation 2022-2027.

- **Modification de l'organisation des enseignements de la nouvelle offre de formation (Licences, Masters) :**

La Commission donne un avis favorable à la Modification de l'organisation des enseignements de la nouvelle offre de formation (Licences, Masters) des formations suivantes :

- M1 Economie Appliquée parcours Advanced Applied Economics (SEGGAT)
- L2 et L3 de Philosophie parcours Sciences politiques (UFR HSS)
- M1 et M2 de Philosophie (UFR HSS)
- L1 Arts du spectacle (UFR HSS)

- L2 et L3 Sociologie parcours Métiers du Social et du Médico-Social (UFR HSS).
- M1 et M2 Sciences de l'éducation et de la formation (UFR HSS)
- DFASP2 (UFR Santé)
- M2 MEEF Second degré parcours Sciences et Vie de la Terre (INSPE)

Concernant les demandes de modifications de l'UFR HSS ci-dessus, la Commission donne un avis favorable sous réserve que cela fasse l'objet d'une mutualisation.

- **Demande d'équivalences du M2 Sciences de la matière parcours Matériaux avancés pour l'énergie pour les étudiants de l'ENSICAEN en double cursus (UFR Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'équivalences.

- **Concomitance entre le Diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS) et le Master Management sectoriel parcours Ingénierie et management de l'intervention sociale (IAE) :**

La Commission donne un avis favorable à cette demande.

- **Dispositifs de soutiens L2/L3 pour l'année 2022-2023 :**

La Commission donne un avis favorable aux propositions de projets des dispositifs de soutiens pour les étudiants de L2 et L3 pour l'année 2022-2023.

- **Plans de financement dédiés à l'achat de matériel pédagogique dans le cadre de l'ouverture de la filière odontologie à la rentrée 2022 (UFR Santé) :**

La Commission donne un avis favorable aux plans de financement proposés dans le cadre de l'ouverture de la filière odontologie à la rentrée 2022.

- **Dossier de renouvellement d'accréditation du CLES pour la rentrée 2022 :**

La Commission donne un avis favorable à ce dossier.

- **Modifications des modalités de contrôle des connaissances pour la rentrée 2022 :**

La Commission approuve les modifications des modalités de contrôle des connaissances pour la rentrée 2022 concernant les formations suivantes :

- BUT 1 Informatique, BUT1 Métiers du Multimédia et de l'Internet, BUT1 Réseaux et Télécommunications (FI, FA), BUT1 Génie Biologique parcours Biologie médicale et biotechnologie, parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie et parcours Sciences de l'environnement et écotechnologie (IUT GON)

- DFASP2 Industrie (UFR Santé)

- **Modalités de contrôle des connaissances pour la période d'accréditation 2022-2027.**

La Commission approuve les modalités de contrôle des connaissances pour la période d'accréditation 2022-2027 concernant les formations de la composante suivante :

- UFR SEGGAT.

- **Modification du règlement commun des études 2022-2027 :**

La Commission donne un avis favorable aux modifications du règlement commun des études concernant :

- L'ajout d'un point relatif aux dispositifs expérimentaux.
- L'ajout d'un point relatif à la gestion des absences des étudiants.
- L'ajout de la règle de compensation dérogatoire concernant les étudiants de la Licence de Droit.

- **Règlements des études de l'UFR Droit, AES et Administration publique pour la rentrée 2022 :**

La Commission approuve les règlements des études proposés par l'UFR de Droit, AES et Administration publique pour la rentrée 2022 ainsi que le système de compensation suivant proposé aux étudiants de Licence de Droit :

Admission au semestre

**Est déclaré admis à un semestre** l'étudiant qui a obtenu la moyenne à chacune des unités d'enseignements qui le composent. Est également **déclaré admis, par compensation**, l'étudiant qui remplit les deux conditions suivantes :

- 1/ il a obtenu la moyenne générale au semestre ;
- 2/ Il a obtenu la moyenne dans le regroupement des deux unités d'enseignements fondamentales du semestre.

L'étudiant qui est déclaré admis à un semestre capitalise les 30 ECTS de ce semestre.

Admission à l'année

**Est déclaré admis à l'année** l'étudiant déclaré admis à chacun des deux semestres. Est également **déclaré admis à l'année, par compensation**, entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (semestres 1 et 2 (L1), semestres 3 et 4 (L2) et semestres 5 et 6 (L3)), l'étudiant qui remplit les deux conditions suivantes :

- 1/ il a obtenu la moyenne générale à l'année ;
- 2/ Il a obtenu la moyenne dans le regroupement des unités d'enseignements fondamentales à la fois au semestre 1 et au semestre 2.

- **Modification du calendrier universitaire 2021-2022 :**

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modification du calendrier universitaire 2021-2022 pour les formations suivantes :

- M1 Sciences de la Terre et des planètes, environnement parcours Ingénierie et géosciences du littoral (UFR des Sciences).
- M1 Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé (UFR des Sciences).

- **Calendriers universitaires 2022-2023 :**

La Commission donne un avis favorable aux propositions de calendriers universitaires des composantes, écoles et instituts de l'Université pour l'année 2022-2023.

- **Convention cadre de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le Rectorat de l'académie de Normandie dans le cadre des CPGE :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le lycée Malherbe concernant le Cycle Pluridisciplinaire de l'Enseignement Supérieur (CPES) Sciences et Société :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le lycée Le Verrier concernant la L3 mention Gestion parcours Management des entreprises (IAE) :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le lycée Victor Hugo dans le cadre du parcours préparatoire au professorat des écoles (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention pédagogique » Diplôme étudiant entrepreneur (D2E) entre l'Université de Caen Normandie et le pôle PEPITE Normandie :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Conventions de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et l'INSTN dans le cadre de la LP « Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire », du Master 2 Physique parcours Radioprotection (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le Lycée Alexis de Tocqueville dans le cadre de la LP « Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire » (UFR des Sciences) :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de coopération entre l'Université de Caen Normandie et la Julius-Maximilians-Universität de Würzburg (Allemagne) dans le cadre de la mise en place d'une double licence Franco-Allemande (UFR LVE) \* :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de coopération entre l'Université de Caen Normandie et l'Université de Tunis (ENS de Tunis, Tunisie) dans le cadre de la mise en place d'un double diplôme en Master (LVE)\* :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes :**

La Commission donne un avis favorable aux subventions proposées.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX